

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2016-11 en date du 16/03/2016 approuvant l'adhésion de la commune à la Charte Zéro Pesticide :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 16 mars 2016, à 20H30, suivant convocation en date du 10 mars 2016, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Mme Christine CASTANET été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	3	12	15	15	0

Présents : MM. Alain FAUCHER, Jean-Claude LEBLOIS, Roger DESROCHE, Pascal BABAUDOU, Michel JACQUET, Thierry ARMAND, Christine CASTANET, Marc DUBREUIL, Christelle LATOUR, Thierry BERGER, Sylvie ALAMARGOT, Dominique GILLES.

Représentés : MM. Michel DUCHEZ procuration à Michel JACQUET, Aurore DUFOUR procuration à Sylvie ALAMARGOT, Andrée HARGE procuration à Thierry BERGER.

Le maire présente au conseil municipal les objectifs de la charte « Zéro pesticide ». Il précise que cette charte guide les communes dans un programme d'accompagnement pour changer leurs pratiques afin de réduire l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces publics.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- Considérant les objectifs de la Charte « Zéro Pesticide »,
- Considérant les engagements de chaque partenaires (communes, associations, Conseil Départemental),

DECIDE d'adhérer à la Charte « Zéro Pesticide »,

AUTORISE le maire à signer cette charte et tous documents à intervenir.

A La Geneytouse, le 17 mars 2016

Le maire,

Alain FAUCHER

